

Quel financement pour la mobilité des périurbains

Vous trouverez dans cette rubrique les éléments qui seront présentés au groupe de travail et serviront de base de discussion et d'échange au cours de l'atelier n°1.

Cet atelier est consacré au : Financement de la mobilité des habitants vivant dans les territoires péri-urbains : quelle répartition entre usagers et contribuables du financement des infrastructures et services? (équilibre à trouver et progressivité).

↓ TÉLÉCHARGER

- > le document support de travail de l'atelier du 11 mai 2016
- > le compte-rendu de l'atelier du 11 mai 2016

Commentaires (0)

Soyez le premier à donner votre avis.

[Ajouter un commenta](#)

Choisir un avatar :



Pseudonyme : *(obligatoire)*

Nom / Prénom :

Saisir le code : *(obligatoire)*



Si vous n'arrivez pas à lire ce texte, cliquez ici pour en afficher un autre.

Adresse e-mail :

Commentaire : *(obligatoire)*

Effacer

Envoyer

40 rue Mansieux
ca 80363
38516 Voiron cedex
Lundi - vendredi : 8h-12h / 13h30-18h
Tél. : 04 76 93 17 71

<http://www.paysvoironnais.com/mise-en-tarifcation-des-parkings-en-ouvrage/quel-financement-pour-la-mobilite-des-perurbains-782.html>